



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E195964

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2023

ÉDITÉ LE 08/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : _/_/_
Forme juridique : SARL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 840 257 273 00010

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 148414578

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 148414578

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : CK CONCEPT

RUE DE LA GARE
COUR DE LA GARE
59253 LA GORGUE

Téléphone : 03 28 49 30 96
Portable :

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@ckconcept.fr

Responsabilité légale :

DE TEMMERMAN JEAN-CHRISTOPHE PIERRE BERNARD GÉRANT / DE
TEMMERMAN JEAN-CHRISTOPHE PIERRE BERNARD GÉRANT(E) NON ASS...

Effectif moyen : 14 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/08/2023
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	30/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/11/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	30/08/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/08/2023
o Ventilation mécanique	30/11/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/11/2022
o Isolation des combles perdus	30/11/2022
o Isolation des planchers bas	30/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.